

Budget Nouvelle Génération

Objectifs prioritaires des
investissements pluriannuels et
mesures d'économies

5 novembre 2014



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département des transports



➤ 1. Mesures d'économies

2. Objectifs prioritaires des investissements
pluriannuels



➤ Mesure 238: Suppression des lignes RGTR à faible occupation

Une étude approfondie du réseau RGTR qui sera effectuée au cours des années 2015 et 2016 fera ressortir une optimisation du réseau par une analyse détaillée de chaque ligne et de leur justification par rapport à des critères à établir.

2015	2016	2017	2018
1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000



➤ Mesure 239: Augmentation du contrôle des fraudes

Les contrôles sur le réseau RGTR sont actuellement dérisoires. Le budget afférent pour effectuer de tels contrôles sera augmenté de façon conséquente afin de faire augmenter les recettes dans le transport public. Il est prévu d'inscrire un crédit budgétaire de 320.000.-€ pour chaque exercice à partir de 2015.

2015	2016	2017	2018
320.000	320.000	320.000	320.000



➤ Mesure 240: Suppression de certaines lignes scolaires non conformes au PDSL

« 3.2.2.3. Organisation régionalisée des transports scolaires »

Le but prioritaire à atteindre par ces transports est de réduire le temps d'accès scolaire entre la commune de résidence de l'élève et le lycée de proximité pour le rendre plus court qu'avec n'importe quel autre lycée. Pour ne pas devoir mobiliser, à des fins purement scolaires, des capacités de transport trop importantes en bus, notamment aux heures de pointe du matin, il faudra, partout où c'est réalisable, décaler les horaires scolaires. Ces mesures permettront, en effet, d'un côté, d'éviter que les heures de pointe du monde du travail et du monde scolaire ne se recouvrent trop et/ou, de l'autre côté, de desservir plusieurs lycées aux horaires décalées avec les mêmes bus. Par ailleurs, il est essentiel que les débuts et fins des cours soient fixés selon les contraintes existant au niveau de l'organisation scolaire et de la disponibilité du matériel roulant des transports publics. » extrait Plan directeur sectoriel « Lycée »

Une application stricte des principes précités permettrait une importante économie au niveau du transport scolaire. Cependant, en pratique, les demandes des établissements scolaires risquent d'inverser cette tendance.

2015	2016	2017	2018
1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000



- **Mesure 241: Alignement des vacances scolaires des différents établissements scolaires en vue d'une optimisation du transport scolaire**

Certaines établissements scolaires fonctionnent par semestres alors que la majorité des établissements d'enseignement secondaire (technique) travaille toujours par trimestres, ce qui a comme conséquence une divergence entre les différents établissements sur un même site (e.g. Limpertsberg) quant au début des vacances scolaires. L'impact afférent sur le transport scolaire est considérable.

2015	2016	2017	2018
450.000	450.000	450.000	450.000



➤ Mesure 242: Suppression de la gratuité dans les transports publics

Gratuité sollicitée régulièrement pour les visiteurs de certains événements spéciaux, gratuité demandée pour certaines catégories de personnes, etc.

Les limites de l'imagination pour de telles demandes sont illimitées. Il faut cependant réduire au strict minimum les voyages gratuits, selon des critères sociaux à déterminer afin de ne pas léser les clients fidèles qui paient un abonnement régulier.

2015	2016	2017	2018
-	-	-	-



➤ Mesure 243: Convention RGTR avec les communes

Actuellement, les communes ne participent pas aux coûts du transport public, à l'exception de celles qui offrent un transport public local à leurs habitants. Or, les revendications des responsables communaux ont contribué et contribuent toujours à augmenter le coût du transport public par bus. Il semble cohérent de faire participer à l'avenir les communes à une partie des frais de transport de leurs habitants vers leur lieu de travail.

2015	2016	2017	2018
-	-	-	-



- Mesure 244: Mise en place du transport complémentaire d'accessibilité pour personnes à besoin spécifiques CAPABS

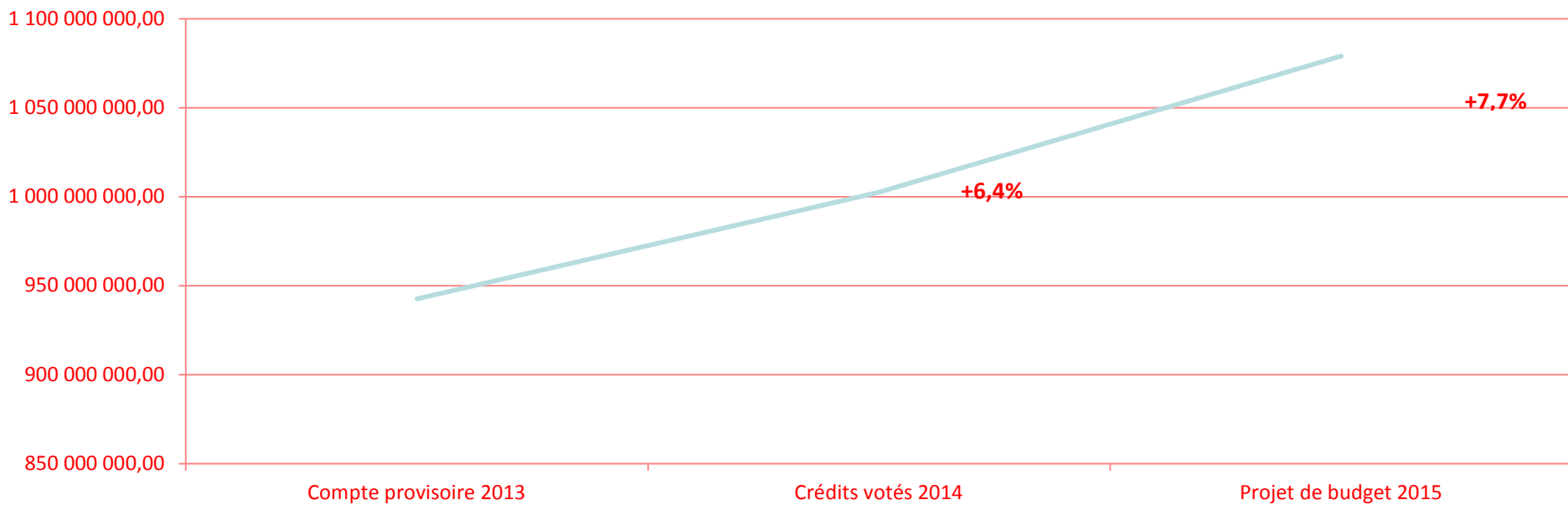
Procédure d'un marché public avec négociations en cours.
Impossible de révéler le résultat à ce moment.

Réorganisation entre le réseau CAPABS et le réseau NOVABUS
est en cours.

Evolution des crédits budgétaires et fonds du rail selon budget 2015



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG





➤ 2. Objectifs prioritaires des investissements pluriannuels

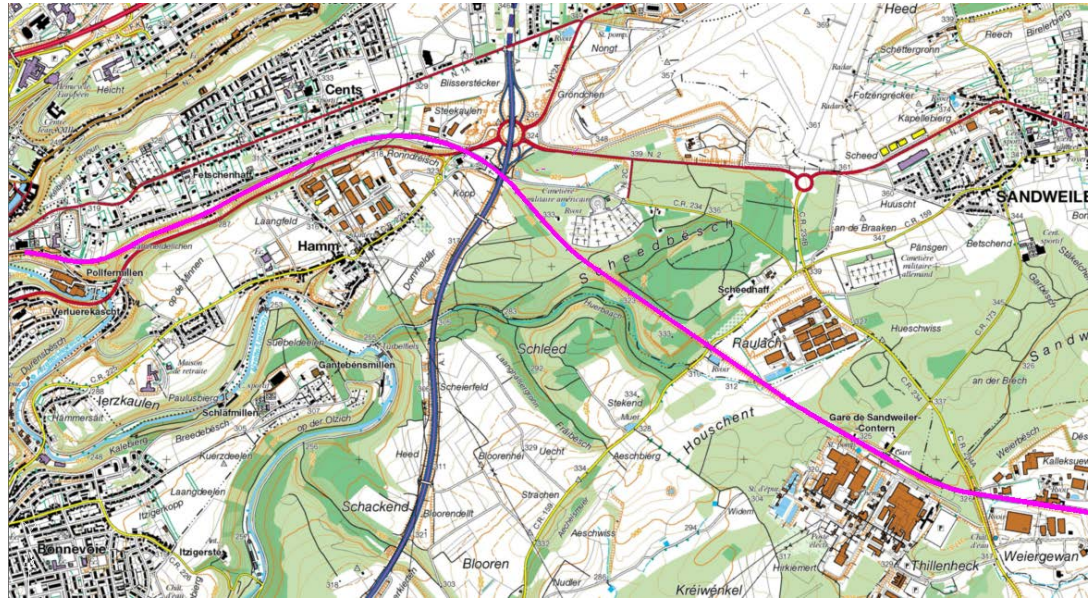
Fonds du Rail: Point d'arrêt «Pont Rouge»



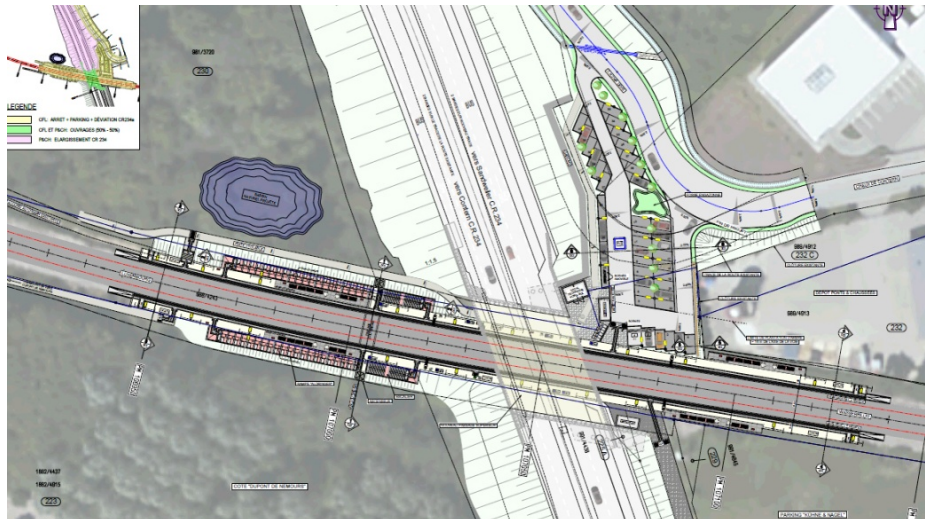
<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
2 920 000 €	13 500 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	4 877 629 €	96 297 629 €



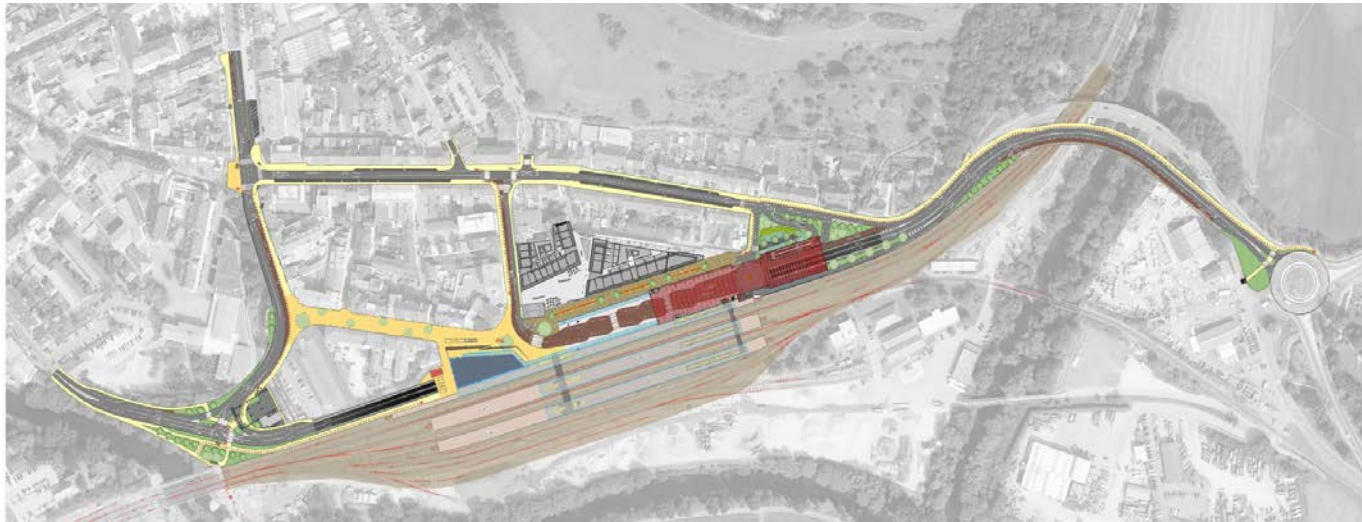
Fonds du Rail: Mise à double voie Hamm-Sandweiler



<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
31 757 000 €	20 000 000 €	12 000 000 €	12 000 000 €	15 000 000 €	124 243 000 €	215 000 000 €



Fonds du Rail: Pôle d'échange multimodal de la Gare d'Ettelbruck



<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
1 486 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	10 000 000 €	20 000 000 €	63 514 000 €	98 000 000 €



Fonds du Rail : Nouveaux terminaux intermodaux rail/route à Bettembourg-Dudelange



1 ^{ère} loi de financement	182 000 000 €
2 ^{ème} loi de financement	39 000 000 €

<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
27 305 000 €	37 000 000 €	40 000 000 €	35 000 000 €	27 695 000 €	53 000 000 €	220 000 000 €



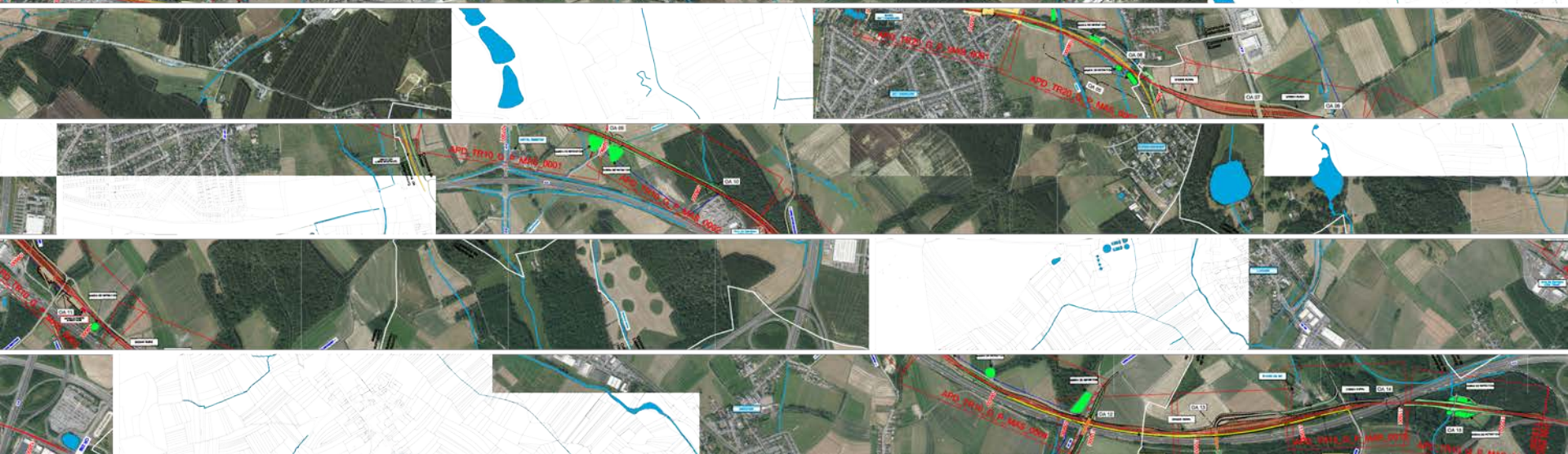
Fonds du Rail: Nouvelle ligne ferroviaire Luxembourg-Bettembourg



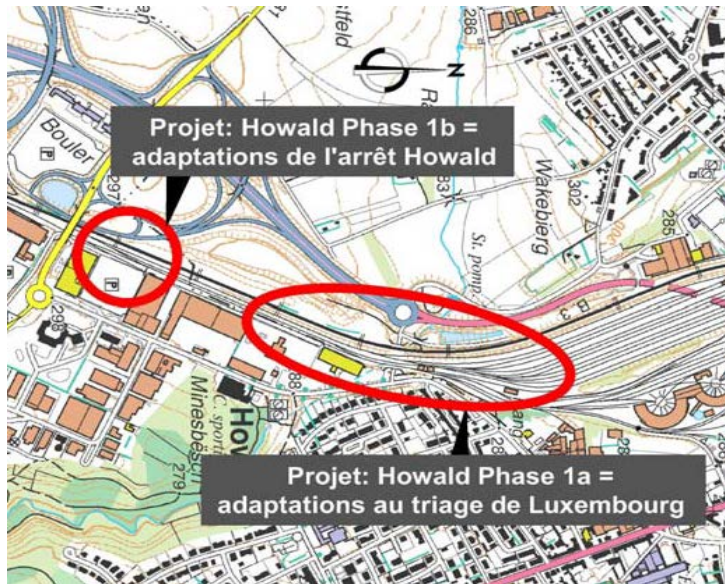
RAL 7034
 igh (149, 143, 131)

RAL 7034
 Gelb/gra
 Yellow/gray
 Gris/jaune

<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
3 292 000 €	5 000 000 €	15 000 000 €	26 000 000 €	31 000 000 €	132 512 000 €	212 804 000 €



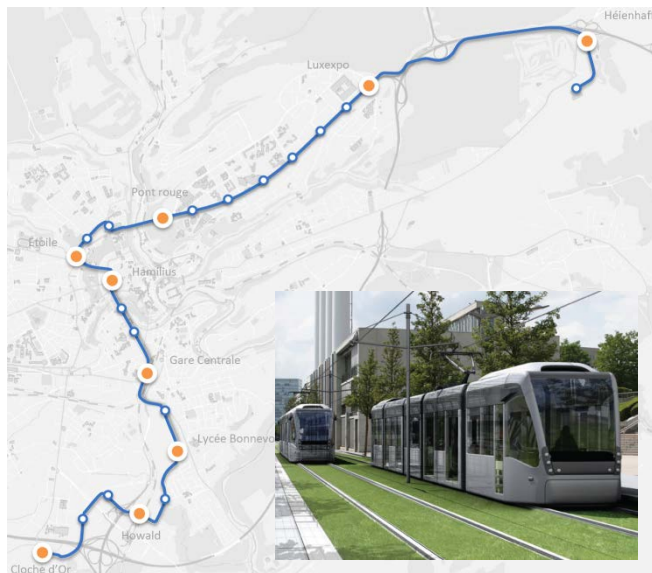
Fonds du Rail: Gare périphérique Howald, Phase 1



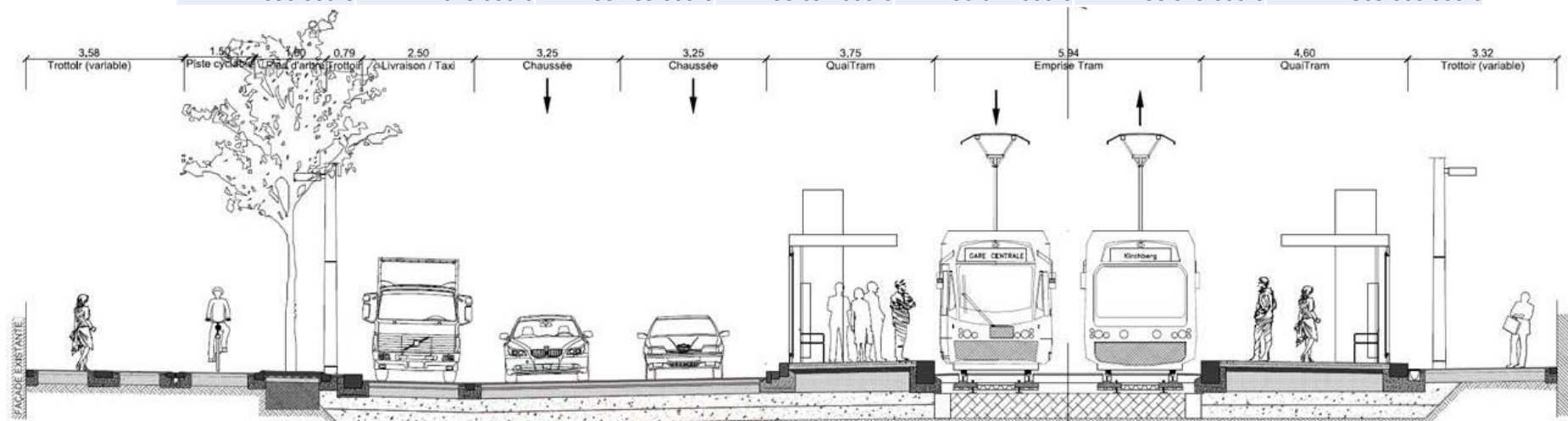
<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
2 243 000 €	500 000 €	5 000 000 €	10 000 000 €	5 000 000 €	20 136 000 €	42 879 000 €



Luxtram: Ligne d'une tramway à Luxembourg entre Cloche d'or et l'aéroport Luxembourg-Findel



<2015	2015	2016	2017	2018	>2018	Total
1 030 000 €	21 018 000 €	95 285 000 €	158 697 000 €	150 641 000 €	138 329 000 €	565 000 000 €





Budget Nouvelle Génération

Dossier sur www.mddi.lu



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département des transports